20	28/03/2008	BE 0478.779.429	14	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	08089.00314	A 1.1

NAT.	Date du dépôt	N° 0478.779.429	P.	U.	D.	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DENOMINATION: **ROAL**

Forme juridique: **Société anonyme**

Adresse: **Rue Principale** N°: **146**

Code postal: **4000** Commune: **Liège 1**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de **Tongeren**

Adresse Internet *:

Numéro d'entreprise **0478.779.429**

DATE **29/10/2002** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du **21/03/2008**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/10/2006** au **30/09/2007**

Exercice précédent du **1/10/2005** au **30/09/2006**

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~oui~~ / non ** identiques à ceux publiés antérieurement

---

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

Rodolfs Jean-Marc

Luikersteenweg 590 , 3700 Tongeren, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 21/03/2008- 21/03/2014

Vervoir Brigitte

Rue Principale 146 , 4000 Liège 1, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/03/2008- 21/03/2014

Delcour Pascal

Heurstraat 111 , 3700 Tongeren, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 21/03/2008- 21/03/2014

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: **14** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 5.1.1, 5.1.2, 5.2.1, 5.2.2, 5.4, 5.7, 5.8, 5.9, 6, 8, 9

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

---

* Mention facultative.

** Biffer la mention inutile.

DECLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VERIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLEMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont / ~~n'ont pas~~ été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous : les nom, prénom, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
P. DELCOUR ACCOUNTANCY SPRL 447.023.510 Heurstraat 111 , 3700 Tongeren, Belgique Fonction : Expert-comptable externe Représenté par: Delcour Pierre Heurstraat 111 , 3700 Tongeren, Belgique Accountant		A B C D

* Biffer la mention inutile.
** Mention facultative.

BILAN APRES REPARTITION

ACTIF	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS IMMOBILISES		20/28	130.000	130.281
Frais d'établissement		20		281
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/ 5.2.1	28	130.000	130.000
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	88.042	47.244
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	88.033	47.226
Créances commerciales		40	88.033	47.226
Autres créances		41		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	9	18
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	218.042	177.525

PASSIF

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
CAPITAUX PROPRES		10/15	65.169	65.152
Capital	5.3	10	62.000	62.000
Capital souscrit		100	62.000	62.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	3.169	3.152
Réserve légale		130	3.169	3.152
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	152.873	112.373
Dettes à plus d'un an	5.5	17		6.884
Dettes financières		170/4		6.884
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		6.884
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	152.873	105.459
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	6.884	27.516
Dettes financières		43	2.297	2.406
Etablissements de crédit		430/8	2.297	2.406
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.753	1.442
Fournisseurs		440/4	3.753	1.442
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	7.902	6.094
Impôts		450/3	7.902	6.094
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	132.037	68.001
Comptes de régularisation		492/3		30
TOTAL DU PASSIF		10/49	218.042	177.525

COMPTE DE RESULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		9900	21.281	4.822
Chiffre d'affaires *.....		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers *		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)	5.6	62	18.736	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	281	281
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)..... (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	132	410
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration ..... (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation .....(+)/(-)		9901	2.132	4.131
Produits financiers	5.6	75		
Charges financières	5.6	65	1.629	2.946
Bénéfice (Perte) courant avant impôts ..... (+)/(-)		9902	503	1.185
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66	173	266
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)		9903	330	919
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat .....(+)/(-)		67/77	312	
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)/(-)		9904	18	919
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)		9905	18	919

* mention facultative

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter .....(+)/(-)	9906	18	919
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	18	919
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
Affectations aux capitaux propres	691/2	18	919
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920	18	919
aux autres réserves	6921		
Bénéfice (Perte) à reporter .....(+)/(-)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/6		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Autres allocataires	696		

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	xxxxxxxxxxxxxx	130.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8385		
Autres mutations (+)/(-)	8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	130.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(28)	130.000	

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXXX	62.000
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	62.000	

Modifications au cours de l'exercice	Codes	Montants	Nombre d'actions
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Aandelen aan toonder		62.000	620

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de CONVERSION		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RESULTE DES DECLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	6.884
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES *(rubrique 45 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RESULTATS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL			
Travailleurs inscrits au registre du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	5	
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	0,5	
Nombre effectif d'heures prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	12.745	
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	5.486	
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions	624	505	
RESULTATS FINANCIERS			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)	656		

REGLES D'EVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation (ont) (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats (a) (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

2. Actifs immobilisés

Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend **EUR** de frais de recherche et de développement.
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

REGLES D'EVALUATION

Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L *(linéaire)* D *(dégressive* A *(autres)*	Base NR *(non réévaluée)* R *(réévaluée)*	Taux en % Principal Min. - Max.	Taux en % Frais accessoires Min. - Max.
1. Frais d'établissement				
2. Immobilisations incorporelles				
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*				
4. Installations, machines et outillage*				
5. Matériel roulant*				
6. Matériel de bureau et mobilier*				
7. Autres immobilisations corporelles				

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

Immobilisations financières:

Des participations (ont) (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

3. Actifs circulants

Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode *(à mentionner)* du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:

2. En cours de fabrication - produits finis:

3. Marchandises:

4. Immeubles destinés à la vente:

Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quodité de résultat selon l'avancement du travail).

4. Passif

Dettes:

Le passif (comporte des) (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

REGLES D'EVALUATION

Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif *(article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés),* les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.